

4 Économie

**Visite du ministre de l'Eau et de l'Énergie à la SETEG
" Il faut que les finances suivent "**

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogo Edzang, s'est rendu, mercredi dernier, à la Société d'électricité, de téléphone et d'eau du Gabon (SETEG). C'était pour s'imprégner des activités de cette Société et de ses éventuelles difficultés. Spécialisée dans les domaines de la production, du transport, de la distribution en électricité, de l'éclairage public, mais également dans la production, le traitement, le



Le ministre Patrick Eyogo Edzang, lors de l'entretien avec les responsables de la Seteg...

transport et la distribution d'eau, Seteg « est une société qui a un savoir-faire indéniable dans l'eau et l'électricité. Aujourd'hui, propriété de l'Etat, elle doit, à mon avis, être le bras séculier en matière d'investissements et

de développement de nos infrastructures dans le secteur de l'eau et de l'énergie. Il faut pouvoir en priorité s'appuyer sur elle sur des grands projets réseau et hors réseau SEEG et développer donc un vrai partenariat avec notre so-



...la visite des locaux de l'entreprise.

ciété, afin que nous puissions utiliser au mieux les ressources qui sont les nôtres », a indiqué M. Eyogo Edzang. Créée en 1976, l'entreprise est en mesure de mobiliser les ressources humaines et matérielles

adaptées à la conduite des grands projets, sur toute l'étendue du territoire gabonais. « Nous avons des solutions innovantes pour accompagner l'Etat gabonais. On a réalisé, avec le concours de la Sobe, la pose du plus

gros diamètre, conduite 1200. C'est un savoir-faire qu'on a conservé. Nous sommes en capacité, mais il faut que les finances suivent », a expliqué Olivier Mouckocko, DG de Seteg. Avec un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs réalisé en 2016, la Seteg a connu une forte baisse de son activité au 31 août 2017. Baisse imputable à une mise en veille des investissements de l'Etat et de la SEEG. La conséquence directe a été une perte, avant impôt, de 1,5 milliard de francs pour la première fois dans l'histoire de la société.

Adduction d'eau de Libreville

Le projet Ntoum 7 au point mort !

MSM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de sa visite de prise de contact et de chantiers afin de s'imprégner de l'état de production et de distribution d'eau et d'électricité dans la capitale, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Patrick Eyogo Edzang, s'est rendu, la semaine dernière, au nord de Libreville sur le site de Ntoum 7. Puis, sur celui de CimGabon où se trouve l'ouvrage de prélèvement d'eau brute, et de Ntoum 2 pour les équipements élec-

triques. Accompagné des directeurs généraux de l'Eau et de l'Énergie, de la Société de patrimoine, et des directeurs techniques, le membre du gouvernement a pu évaluer l'état d'avancement des travaux sur le chantier de Ntoum 2, qui abrite de nouveaux équipements fonctionnels, transformateurs 225/90Kv, des disjoncteurs et une salle de commande machine. Le ministre a constaté, à sa grande surprise, que les installations de Ntoum 7 - usine de traitement des eaux de surface - sont com-



Le chantier de Ntoum 7, totalement à l'abandon.

plètement à l'arrêt, alors que les travaux devraient être livrés depuis l'année 2015. Une recherche de financement serait actuellement en cours afin de faire redémarrer les travaux. L'usine de Ntoum 7 est di-

mentionnée pour une capacité de production de 140 000 m3 d'eau/jour. Ce volume de production supplémentaire devrait permettre à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) de résoudre

l'épineux problème de délestage que connaissent les populations de Libreville et ses environs. Au cours de cette visite, le représentant de la société Acciona, Alain Mandza, a présenté un chapelet de doléances, parmi les-

quelles la volonté de poursuivre les travaux et l'attente de financement. Selon lui, il faudrait compter 17 mois pour la livraison des travaux définitifs qui sont actuellement à 25% de réalisation.

Ntoum 7 prend l'eau !

Les travaux de la future usine de traitement des eaux de surface qui devrait combler le déficit que connaît Libreville et ses environs sont à l'arrêt, faute de financement. Le gouvernement a promis, au plus vite, de mobiliser des fonds pour une reprise imminente du chantier.

MSM

Secteur du tourisme

Premier défi : faire aboutir la loi sur le tourisme

F.A.
Libreville/Gabon

C'est ce qu'a annoncé le nouveau ministre en charge du Tourisme lors de sa première prise de contact, mardi dernier, à Libreville, avec les agents et opérateurs économiques du secteur.

LE ministre du Tourisme, Mathias Otounga Ossibadjou, a rencontré, mardi dernier, à Libreville, les agents de son ministère ainsi que les opérateurs économiques du secteur pour relayer les attentes du

gouvernement. « Le message du chef de l'État et du chef du gouvernement est que le tourisme est une mine d'or qui pourra remplir les caisses de l'Etat, en termes de création d'emplois, de développement local et territorial. Le tourisme, c'est véritablement l'un des piliers de la relance économique », a déclaré d'emblée le ministre Mathias Otounga Ossibadjou. Pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, le ministre a invité les agents à changer de "logiciel". « Dans l'imagerie collective, le tourisme signifie paresse. C'est cette perception négative



Le ministre en charge du Tourisme, Mathias Otounga Ossibadjou, s'adressant...

que nous avons pour mission de changer, pour que les gens comprennent que le tourisme c'est de l'or, c'est toute une industrie. Il y a

des pays au monde qui sont extrêmement riches grâce au tourisme », a-t-il souligné. Avant d'ajouter : « Le problème du Gabon est sim-

ple. Le Gabon n'a que des atouts en toutes choses. Et en tourisme, c'est encore plus criard. Notre grand problème est de savoir mettre ces atouts en œuvre pour qu'ils servent de levier de développement. » Mais pour Mathias Otounga Ossibadjou, l'urgence de l'heure reste l'aboutissement de la loi sur le tourisme. Laquelle permettra d'obtenir des résultats plus significatifs. « C'est à partir de la loi que toutes les déclinaisons peuvent se faire. En attendant cette loi, il faut que les opérateurs économiques adoptent déjà les attitudes qui seront imposées par la loi,

de telle sorte qu'elle viendra juste régulariser le secteur », a-t-il indiqué. « Tout le monde dit que la destination Gabon est compliquée. Avoir un visa c'est la croix et la bannière. Nous devons donc voir comment résoudre ce problème pour rendre la destination attrayante, en facilitant l'accès au pays, qualifié de destination la plus chère au monde », a-t-il souligné. Le ministre du Tourisme a également annoncé que des dispositions seront prises afin d'être plus performants. « Je serai intraitable si les pratiques blâmables persistent », a-t-il prévenu.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 21/09/2017</p>  <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxxx</td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,2007</td> <td>1USD =</td> <td>546,312</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4701</td> <td>1CAD =</td> <td>446,199</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>133,6300</td> <td>1JPY =</td> <td>4,909</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,8868</td> <td>1GBP =</td> <td>739,690</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,1532</td> <td>1CHF =</td> <td>568,815</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>15,9058</td> <td>1ZAR =</td> <td>41,240</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>11,2128</td> <td>1MAD =</td> <td>58,501</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>7,8948</td> <td>1CNY =</td> <td>83,087</td> </tr> <tr> <td>KES</td> <td>123,9100</td> <td>1KES =</td> <td>5,294</td> </tr> </tbody> </table>			DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	USD	1,2007	1USD =	546,312	CAD	1,4701	1CAD =	446,199	JPY	133,6300	1JPY =	4,909	GBP	0,8868	1GBP =	739,690	CHF	1,1532	1CHF =	568,815	ZAR	15,9058	1ZAR =	41,240	MAD	11,2128	1MAD =	58,501	CNY	7,8948	1CNY =	83,087	KES	123,9100	1KES =	5,294	<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 EUR</td> <td>655,957</td> </tr> <tr> <td>1 USD</td> <td>562,702</td> </tr> <tr> <td>1 CAD</td> <td>459,585</td> </tr> <tr> <td>100 JPY</td> <td>5,056</td> </tr> <tr> <td>1 GBP</td> <td>761,881</td> </tr> <tr> <td>100 CHF</td> <td>585,88</td> </tr> <tr> <td>100 ZAR</td> <td>42,48</td> </tr> <tr> <td>1 MAD</td> <td>61,76</td> </tr> <tr> <td>1CNY</td> <td>85,58</td> </tr> <tr> <td>1KES</td> <td>5,45</td> </tr> </tbody> </table>		DEV	CFA	1 EUR	655,957	1 USD	562,702	1 CAD	459,585	100 JPY	5,056	1 GBP	761,881	100 CHF	585,88	100 ZAR	42,48	1 MAD	61,76	1CNY	85,58	1KES	5,45
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA																																																																			
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx																																																																				
USD	1,2007	1USD =	546,312																																																																				
CAD	1,4701	1CAD =	446,199																																																																				
JPY	133,6300	1JPY =	4,909																																																																				
GBP	0,8868	1GBP =	739,690																																																																				
CHF	1,1532	1CHF =	568,815																																																																				
ZAR	15,9058	1ZAR =	41,240																																																																				
MAD	11,2128	1MAD =	58,501																																																																				
CNY	7,8948	1CNY =	83,087																																																																				
KES	123,9100	1KES =	5,294																																																																				
DEV	CFA																																																																						
1 EUR	655,957																																																																						
1 USD	562,702																																																																						
1 CAD	459,585																																																																						
100 JPY	5,056																																																																						
1 GBP	761,881																																																																						
100 CHF	585,88																																																																						
100 ZAR	42,48																																																																						
1 MAD	61,76																																																																						
1CNY	85,58																																																																						
1KES	5,45																																																																						
<p>INDICES BOURSISERS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC 40</td> <td>21/09/2017</td> <td>5 240,54</td> </tr> <tr> <td>DOW JONES</td> <td>21/09/2017</td> <td>22 367,33</td> </tr> </tbody> </table>				en date du		CAC 40	21/09/2017	5 240,54	DOW JONES	21/09/2017	22 367,33	<p>BRENT (IPE) US Dollars/Baril 21 Septembre 2017: 55,94</p>																																																											
	en date du																																																																						
CAC 40	21/09/2017	5 240,54																																																																					
DOW JONES	21/09/2017	22 367,33																																																																					